

ALERTE METEO

VIGILANCE ORANGE

→ CANICULE

Date : 11/08/2026
Heure : 16h00

« Posture du COD »
Néant

Disposition(s) ORSEC DISPOSITION SPECIFIQUE ORSEC « VIGILANCE ET ALERTE METEOROLOGIQUE »
DISPOSITION SPECIFIQUE ORSEC « GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR »

Nature de l'événement RISQUE NATUREL

EXPEDITEUR

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC) des Hauts-de-Seine

Téléphone : 01 40 97 20 00 / 06 80 36 04 94

Courriels : pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr

Entité	Services	Pour action	Pour info
Préfecture 92	PREF 92 - BSS		X
	PREF 92 - CORPS PREFECTORAL		X
	PREF 92 - PRESSE	X	
	PREF 92 - SIDPC 92	X	
	PREF 92 - SIDSIC et Standard		X
	PREF 92 - RENFORT COD		X
	PREF 92 - BUREAU DE LA LOGISTIQUE		X
Préfecture IDF	PRIF		X
Préfecture de police	PREF POLICE - CABINET		X
	PREF POLICE - LCPP		X
Zone de défense	PREF POLICE SGZDS - COZ		X
Santé / secours	BSPP 3 ^e GIS	X	
	ARS 92	X	
	SAMU 92	X	
Associations agréées de sécurité civile	CRF 92		X
	PCPS		X
	ORDRE DE MALTE		X
Sécurité / police	CRS NORD IDF		X
	CRS OUEST IDF		X
	DTSP 92	X	
	PREF POLICE - DOPC		X
	SDPJ 92		X
	SDDR 92		X
	DDSI 92		X
Armée	DMD 92		X
Travail / emploi	CMA		X
	CCI		X
	DRIETS - UD92	X	
Logement	DRIHL - UD92	X	
Finance	DDFIP 92		X
Education nationale	DSDEN 92	X	
Justice	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE		X
	DISP IDF		X
	CPHS		X
Environnement /	DRIEAT - UD92		X

aménagement / transport			
Protection des populations	DDPP 92		X
Agriculture / forêt / parcs	DRIAAF IDF		X
	ONF		X
	Domaine de Saint-Cloud		X
	Parc de Sceaux		X
Culture	UDAP		X
Monuments nationaux	CMN		X
Services de prévision	AIRPARIF		X
	SERVICE DE PREVISION DES CRUES		X
	METEO FRANCE		X
Réseaux téléphoniques	BOUYGUES TELECOM		X
	FREE		X
	ORANGE		X
	SFR		X
Réseaux d'eau	SIAPP		X
	SMSEVESC		X
	SERVICE DES EAUX ET FONTAINES		X
	EAUX DE PARIS		X
	SEVESC		X
	LYONNAISE DES EAUX		X
	SUEZ EAU FRANCE - SITE DU MONT-VALERIEN		X
	SEDIF		X
	VEOLIA		X
	SENEO		X
Réseaux de transport et distribution gaz	GRT GAZ (naTran)		X
	GRDF		X
Réseaux de transport et distribution d'électricité	RTE		X
	ENEDIS		X
Réseaux de transport ferré	RATP		X
	IDF MOBILITE		X
	SNCF		X
Réseaux de transport routier	COFIROUTE		X
	SMO		X
	TRANSDEV		X
	DIRIF		X
	SANEF		X
Réseaux de transport maritime	VNF		X
	PORTS DE PARIS		X
Dépôts pétroliers	SOGEPP		X
	CCMP		X
	TOTAL		X
	TRAPIL		X
Centre commerciaux	QWARTZ Centre Commercial		X
	SO OUEST Centre commercial		X
La Défense	AUDE		X
	PARIS LA DEFENSE		X
	PLD ARENA		X
	QPARK		X

Collectivités	WESTFIELD – 4 TEMPS		X
	CNIT		X
	COMMUNES DU 92	X	
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 92	X	
	EPT DU 92		X
	AMD		X

ALERTE - TYPE D'ÉVÉNEMENT : CANICULE – VIGILANCE ORANGE

A compter de mercredi 12 août 2026 à 12 heures

Fin d'évènement prévue le : date non connue.

Qualification de l'événement : Nouvel épisode caniculaire, nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Situation générale : La masse d'air se réchauffe, amorçant le début de caniculaire.

Evolution prévue : Mercredi en cours d'après-midi, les températures maximales attendues pour Paris et les départements de la petite couronne sont comprises entre 34 et 36°C.

La nuit suivante, de mercredi à jeudi, sera très douce avec des températures minimales en fin de nuit qui devraient souvent rester supérieures à 20°C, atteignant 17 à 22°C, voire un peu plus au cœur de l'îlot de chaleur urbain.

La hausse des températures se poursuit le lendemain, le pic de l'épisode est prévu jeudi et vendredi.

Conséquences possibles :

- Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.
- Veillez aussi sur les enfants.
- Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement :

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour, même sans soif.
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- Pour en savoir plus, consultez le site <https://sante.gouv.fr/>

DECLENCHEMENT ORSEC GSVC « CANICULE »

Compte tenu de ce qui précède, la vigilance entraîne automatiquement la mise en œuvre, par chacun de vos services, des mesures du niveau canicule telles que décrites par la disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur » à compter de mercredi 12 août 2026 à 12 heures.

Il convient notamment de :

- renforcer les mesures de communication en diffusant des messages de recommandations au public par tout moyen (disponibles sur le site de santé publique France, du ministère des solidarités et de la santé ou encore de la préfecture).
- mettre en œuvre les actions prévues pour l'assistance, l'accueil et la protection des personnes à risques (isolées, âgées, nourrissons, etc.) : ouverture de locaux disposant de pièces rafraîchies, mobilisation des associations et des agents territoriaux pour contacter les personnes isolées, étendre les horaires des piscines, etc.
- transmettre un message aux établissements relevant de votre champ de compétence afin que les mesures d'anticipation, de vigilance et de précautions nécessaires soient prises par les responsables d'établissement en faveur des personnes fragiles.

Les mairies sont invitées à compléter le formulaire en ligne à partir du lien suivant dès maintenant et ce au fur et à mesure de la vigilance en cours.

Un premier retour est attendu mercredi 12 août à 17h.

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1aZhdrWo_oUndBUHaBuQ85xeeOei4MfnAhX1VPZacNFQ/edit?usp=sharing

Lien court : urlr.me/MDP5U3

* * *

Vous voudrez bien informer la préfecture de toutes difficultés rencontrées dans l'application de ces mesures
pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr / Astreinte cabinet : 06 80 36 04 94